
Chroniques

La démocratie à Potton

1834-1838 :

**l'élection de 1834,
l'insurrection de 1837,
la défaite des patriotes en 1838,
la répression et la fin du Bas-Canada.**

Recherche de Jean-Louis Bertrand

Cette huitième chronique sur la démocratie à Potton évoque l'élection de 1834 et la rébellion des patriotes en 1837 et en 1838. Les élections ont lieu du 11 octobre au 22 novembre 1834¹. Le Parti patriote remporte 68 sièges et le Parti britannique, 16. Dans le comté de Stanstead, qui englobe le canton de Potton, le premier siège est remporté par John Grannis, remplacé en 1837 par Moses French Colby. Marcus Child est élu au second siège.

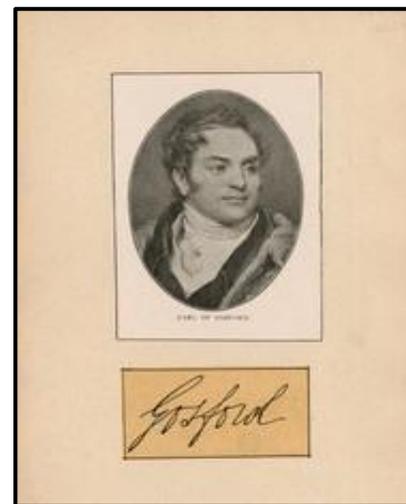
John Grannis² est le fils d'Américains de Claremont au New Hampshire. Pionnier du village de Charleston (East Hatley) fondé officiellement en 1818, Grannis est agriculteur et l'un des administrateurs de la Charleston Academy. Il appuie le Parti patriote jusqu'à sa démission en octobre 1836, en raison de sa volonté de quitter le Bas-Canada.

À l'occasion d'une élection partielle tenue le 13 janvier 1837, il est remplacé par Moses French Colby³. Né à Thornton au New Hampshire le 2 juillet 1795, il est le fils de Samuel Colby et de Ruth French. Il étudie la médecine à Derby au Vermont en 1814, puis au Yale College de New Haven au Connecticut. Il termine ses études au Darmouth College de Hanover au New Hampshire, en 1821. Il pratique son art à Derby puis, en 1828, il se rend à la School of Practical Anatomy du Harvard College, Cambridge Massachusetts, où il obtient une maîtrise ès arts. En 1832, il passe avec succès l'examen du Bureau d'examineurs en

médecine du district de Québec et s'établit à Stanstead. Élu député de Stanstead, il appuie le Parti des bureaucrates. Son mandat prend fin avec la suspension de la Constitution du Bas-Canada le 27 mars 1838. Notons qu'il fut l'un des administrateurs de la Masonic Golden Rule Lodge et médecin du régiment de milice de Stanstead. Il décède à Stanstead Plain, le 4 mai 1863, à l'âge de 67 ans.

Marcus Child est réélu en 1834; il appuie le Parti patriote. Il sera emporté dans la tourmente de l'insurrection patriote, mais reviendra comme député en 1841, sous l'Acte d'union du Haut et du Bas-Canada.

La période 1834-1837 en est une d'instabilité. La grande question débattue au cours de la campagne électorale de 1834 porte sur les 92 résolutions⁴ votées par la dernière Assemblée législative. Le climat est très tendu. Les Anglais se préparent à la lutte armée. Les patriotes, de moins en moins enclins à adoucir leurs revendications, se préparent aussi. D'un côté le Doric Club, de l'autre, les Fils de la Liberté⁵. C'est dans ce climat tendu que le nouveau gouverneur général, lord Gosford, remplace lord Aylmer, le 24 août 1835.



**Archibald Acheson,
2^e comte de Gosford**

Le gouverneur général Archibald Acheson⁶, 2^e comte de Gosford, est né en Irlande le 1^{er} août 1776; fils d'Arthur Acheson, 1^{er} comte de Gosford, il est descendant d'une famille protestante d'origine écossaise. Maître ès arts d'Oxford University en 1797, il sert comme officier dans la milice au cours de la répression de la rébellion irlandaise de 1798. Député d'Armagh à la Chambre des communes d'Irlande en 1798, il s'oppose en 1800 à l'union de l'Irlande et de la Grande-Bretagne. Il succède en 1807 à son père et devient le second comte de Gosford. Il est élu à la Chambre des lords britannique en 1811, à titre de représentant des pairs d'Irlande. En 1835, il est nommé pair du Royaume-Uni sous le titre de baron Worlingham.

Sous sa gouverne, les patriotes se rebellent. Il quitte son poste le 27 février 1838. John Colborne, chargé de la répression militaire de l'insurrection, le remplace.

Premier non-militaire nommé gouverneur général du Bas-Canada, Archibald Acheson s'efforce de concilier l'impossible comme il avait réussi à le faire en Irlande de 1825 à 1834. De plus, le gouvernement britannique le nomme, en 1835, à la tête d'une commission d'enquête sur les problèmes politiques du Bas-Canada : la Commission Gosford.

Le rapport de cette commission est présenté en janvier 1836. Ses principales conclusions sont ébruitées au Bas-Canada : les commissaires ne peuvent pas accepter un Conseil législatif électif, ni abandonner inconditionnellement les revenus de la Couronne. Les patriotes modérés, qui étaient prêts à soutenir les actions de Gosford, retournent dans le giron de Papineau.

L'Assemblée refuse de voter l'arréage des salaires des fonctionnaires et réitère son appui aux 92 résolutions. En mars, Papineau et ses partisans quittent la Chambre, de sorte que le quorum n'est plus atteint. Gosford proroge le

Parlement le 21 mars et puise dans les revenus imprévus et fonciers pour payer les dépenses les plus pressantes. Un règlement satisfaisant de la crise financière est, admet-il, « aussi lointain et plus improbable que jamais ».

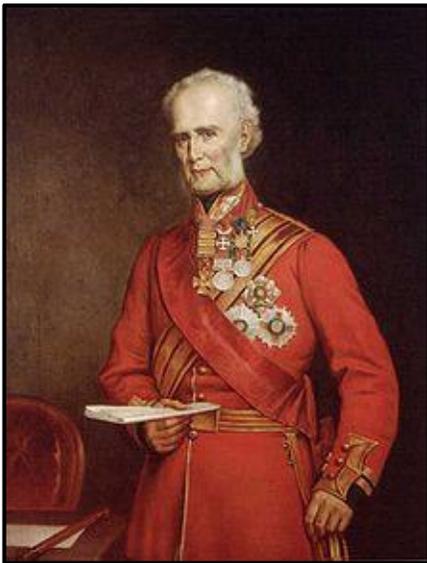
Le gouverneur général tente de résoudre l'impasse en désignant des élus du Parti patriote à des postes importants de l'administration coloniale et en s'alliant la hiérarchie de l'Église catholique dont Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal. Mais l'impasse politique perdure. Dès l'été de 1837, le gouvernement ne peut plus maintenir l'ordre dans les campagnes. En septembre, Gosford destitue 18 magistrats et 35 officiers de milice coupables d'avoir assisté à des réunions où la désobéissance civile est prônée. En octobre, il constate que la constitution doit être suspendue. En novembre, il présente sa démission et recommande la nomination d'un nouveau gouverneur général.

Le 16 novembre 1837, convaincu que les griefs des patriotes sont « de simples prétextes pour masquer des desseins plus profonds et plus noirs », Gosford lance 26 mandats d'arrestation, dont un contre Papineau. Cette décision met le feu à la poudrière sociale : une semaine plus tard, la rébellion éclate à Saint-Denis, sur le Richelieu, sous la gouverne du patriote Wolfred Nelson. En décembre, Gosford soumet le district de Montréal à la loi martiale. À la fin de décembre, quand la rébellion semble écrasée, il relâche 112 habitants pour montrer sa clémence. Il accepte que les leaders rebelles soient traduits en cour martiale, mais insiste pour que Colborne procède « avec la plus grande prudence ». Il ne tolérera ni représailles de la part du Parti des bureaucrates, ni persécutions contre ceux qui n'ont pas participé au soulèvement.

En janvier 1838, Gosford apprend que sa démission est acceptée et il retourne en

Angleterre le 27 février 1838. Il est remplacé de façon intérimaire par John Colborne⁶ chargé de mater la rébellion au Bas-Canada

John Colborne⁷, 1^{er} baron Seaton (16 février 1778 - 17 avril 1863) est un militaire et un administrateur colonial britannique. Outre sa brillante carrière militaire, il fut gouverneur de Guernesey, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et administrateur du Bas-Canada en 1837-38 et, de nouveau, en 1838-39, période durant laquelle il est chargé de réprimer la rébellion des patriotes. Au Bas-Canada, on le surnomme le « Vieux Brûlot » à cause de ses pratiques guerrières sans merci, dont l'incendie de plusieurs villages.



Baron John Colborne
1778 – 1863

John Colborne est né à Lyndhurst, dans le Hampshire. Attiré par la vie militaire, il s'engage dans l'armée en 1794, débutant comme enseigne au 20^e Régiment. Il monte lentement et régulièrement en grades, s'élevant jusqu'à celui de feld-maréchal à la fin de sa vie.

Il participe activement aux campagnes britanniques contre la France napoléonienne,

servant comme capitaine en Égypte, à Malte et en Sicile. Durant la guerre d'Espagne, il est sous les ordres du général Wellington qui deviendra son protecteur dans les années suivantes. Blessé gravement en 1812, il perd l'usage de l'un de ses bras, mais retourne dans l'armée active en 1813. En janvier 1815, il reçoit la Médaille de chevalier commandeur de l'Ordre du bain.

Le 18 juin 1815, il connaît son heure de gloire à la bataille de Waterloo lorsqu'il commande les troupes qu'il lance contre la Garde impériale en déroute. Certains de ses admirateurs prétendent qu'il est l'artisan de la défaite de Napoléon ce jour-là.

Sitôt la paix installée en Europe, le gouvernement britannique commence à lui confier la responsabilité de l'administration de certaines de ses colonies. De 1821 à 1828, il est lieutenant-gouverneur de l'île de Guernesey, tâche qu'il remplit de façon efficace. Il fait prolonger le réseau routier de l'île et y fait construire la première fonderie. Il crée des quais et des marchés publics. Lorsqu'il quitte ses fonctions, les habitants du territoire ne peuvent que se féliciter de son administration.

Le 14 août 1828, Londres le nomme au poste de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada (l'Ontario actuel). Sa tâche est ici plus difficile, car les politiciens réformistes de l'endroit (William Lyon Mackenzie, Francis Collins), sont en constante opposition avec le Family Compact, le groupe de politiciens conservateurs qui s'oppose à un accroissement des pouvoirs de la Chambre législative de l'endroit.

L'esprit conservateur de Colborne l'inciterait à sympathiser avec le Family Compact, mais il se méfie de ce regroupement et la prudence le fait louvoyer entre les deux partis.

L'insurrection de 1837

En 1836, Londres nomme Colborne commandant en chef des armées britanniques des deux Canadas, sous les ordres du gouverneur général, lord Gosford. Il entre dans la période la plus controversée de sa carrière, jusqu'alors sans tache. Il arrive à Québec en juin 1837, peu après le vote, à Londres, des résolutions Russell, limitant fortement les pouvoirs de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada dominée par le Parti patriote de Louis-Joseph Papineau.

Plusieurs partisans de Papineau prônent l'insurrection armée pour faire valoir leurs droits. Au début, Colborne estime peu probable la possibilité d'une rébellion. Mais en novembre, la création de comités de résistance par les patriotes et l'assemblée générale de Saint-Charles-sur-Richelieu, appelant à l'insurrection générale, l'obligent à mobiliser : il met la milice sur pied de guerre et enrôle de nouvelles troupes.

Il laisse ses subordonnés mener les opérations dans la Vallée-du-Richelieu, mais prend lui-même le commandement des troupes devant mater les insurgés du comté des Deux-Montagnes. Le 14 décembre, il encercle le village de Saint-Eustache, puis il fait bombarder l'église et les maisons environnantes avant de donner l'assaut. Cent vingt patriotes sont faits prisonniers et quarante sont tués dont l'un de ses chefs, Jean-Olivier Chénier.

Deux jours plus tard, il est à Saint-Benoît et met le feu au village malgré l'absence de résistance. Sainte-Scholastique et Saint-Hermas sont également incendiés et pillés. Pour les Québécois francophones, Colborne devient vite le Vieux Brûlot. Plus tard, l'ancien gouverneur se défendra en déclarant que ce sont des francophones opposés aux insurgés qui ont mis le feu au village de Saint-Benoît.

L'insurrection de 1838

En février 1838, Gosford donne sa démission et Colborne le remplace à titre intérimaire. Le 27 février, il annonce que la loi martiale sera maintenue. Un mois plus tard, il suspend la Constitution de 1791 et crée un Conseil spécial composé de onze anglophones et de onze francophones, dont le but est, d'abord, d'adopter des ordonnances qui auront force de loi et, ensuite, de remplacer l'Assemblée législative dissoute.

En mai, lord Durham le remplace comme gouverneur en titre, mais ne reste que quelques mois, le temps de rédiger son rapport préconisant l'union des deux Canadas. Colborne s'oppose à ce projet qui, selon lui, encouragerait de graves troubles dans les deux Canadas.

À l'automne, il redevient donc gouverneur, toujours à titre intérimaire. Il instaure alors un gouvernement semi-militaire et s'occupe d'écraser la seconde insurrection. Il fait brûler plusieurs fermes susceptibles d'abriter des rebelles, notamment à La Prairie et à Napierville. Il fait arrêter 1 000 personnes et en fait exiler 58. Douze patriotes sont exécutés, dont le plus connu est Marie-Thomas Chevalier de Lorimier. Par la force et la terreur, il réussit à mater la seconde insurrection.

Fin de carrière

En octobre 1839, Colborne, toujours opposé au projet d'union, quitte Québec. Il est remplacé par Charles Edward Poulett Thomson, futur baron Sydenham, qui, lui, conformément à la recommandation du Rapport Durham, préconise l'union des deux Canadas.

Colborne est récompensé pour ses services. Il reçoit une pension annuelle de 2 000 livres sterling et est élevé à la pairie avec le titre de baron Seaton. De 1843 à 1849, il est haut-commissaire des îles Ioniennes.

De 1855 à 1860, il est commandant des troupes britanniques en Irlande. Il devient général en 1854 et maréchal en 1860. Il meurt à Torquay en 1863.

Lord Durham⁸

Lord Durham est un homme politique britannique envoyé en Amérique du Nord en 1838, pour enquêter sur les causes des rébellions simultanées de l'année précédente dans les colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada. Le célèbre Rapport Durham mène à une série de réformes et de changements, y compris à l'union des deux Canadas. Il ouvre ainsi la voie au gouvernement responsable, une étape essentielle dans l'évolution de la démocratie canadienne.



John Lambton, 1st Earl of Durham

John George Lambton, comte de Durham, est un réformateur politique de Grande-Bretagne. Il est nommé gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique par le premier ministre du gouvernement anglais, lord Melbourne, pour examiner les doléances des habitants des colonies britanniques du Haut-

Canada et du Bas-Canada. Durham arrive au Canada en mai 1838, mais il abandonne ses fonctions quatre mois plus tard. De retour en Grande-Bretagne, il dépose en 1839 son rapport sur la situation en Amérique du Nord britannique.

Bien que controversé, le rapport offre des recommandations progressistes pour l'époque. Durham propose de créer des gouvernements municipaux et une Cour suprême dans les colonies d'Amérique du Nord britannique. Son plan à long terme d'unir toutes les colonies d'Amérique du Nord britannique est abandonné, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ne s'y intéressant pas. (Il faudra une trentaine d'années pour que la Confédération réalise l'union des colonies).

La principale recommandation du rapport concernant l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada est acceptée. Cette recommandation et l'appel de Durham pour que la Grande-Bretagne accorde le gouvernement responsable aux colonies d'Amérique du Nord britannique découlent de son analyse des causes des deux rébellions.

Au Bas-Canada, dont la majorité de la population est francophone, Durham constate des problèmes plutôt raciaux que politiques. Il y trouve « deux nations en guerre au sein d'un même État ». Durham fait preuve d'un certain chauvinisme quand il recommande d'assimiler la population canadienne-française, qui, pour lui, est « un peuple sans histoire ni littérature ». Pour ce faire, il préconise l'union législative des deux Canadas qui seront dominés par la majorité anglophone. Ainsi, les francophones ne pourront plus tendre vers un but ethnique et les marchands, pour la plupart anglophones, maintiendront une économie forte dans la vallée du Saint-Laurent, garantissant par-là, à la colonie, un avenir prospère.

Durham croit que le triomphe du capitalisme se traduira par l'harmonie et la paix si on met également en œuvre des réformes politiques. Dans le Haut-Canada, il constate les défauts du système constitutionnel, dans lequel le pouvoir est monopolisé par ce que son proche conseiller Charles Buller qualifiait d'« une clique de Tories, mesquine, corrompue et insolente ». Ce Pacte de famille (le Family Compact) fait obstacle au développement économique et social d'une colonie potentiellement riche, causant ainsi le mécontentement ayant mené à la rébellion. La solution proposée par Durham : un système dans lequel les gouvernements coloniaux seraient responsables envers l'électorat plutôt que devant le gouverneur ou la Couronne, à tout le moins, sur le plan intérieur. Pour ce faire, il faudrait que l'Exécutif (ou Cabinet, en termes modernes) ait le soutien de la majorité des membres de l'assemblée élue.

Une telle réforme réduirait le pouvoir du Pacte de famille, stimulerait le développement des colonies, renforcerait leurs liens avec la Grande-Bretagne et diminuerait l'influence américaine.

Bien que le Rapport Durham ait été rejeté par l'élite conservatrice du Haut-Canada, les réformateurs locaux et ceux de la Nouvelle-Écosse saluent l'idée du gouvernement responsable. Au Bas-Canada, les conservateurs anglophones de Montréal soutiennent l'union, car ils y voient un moyen de surmonter l'opposition de la population canadienne-française à leurs projets de développement économique. Les Canadiens français, quant à eux, résistent à l'idée d'une union et réaffirment leur détermination à défendre leur nationalité. Le gouvernement britannique finit par accepter la recommandation de Durham d'unifier les deux Canadas. En 1841, la Province unie du Canada voit le jour.

Cependant, le gouvernement responsable ne passe pas, car les leaders du gouvernement impérial croient que le contrôle administratif des colonies est essentiel au maintien de leur allégeance envers la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en 1847 que la Grande-Bretagne accorde l'autonomie aux colonies, après les élections d'un nouveau gouvernement à Londres qui cherche à réduire les dépenses coloniales. En 1848, les réformateurs de la Nouvelle-Écosse, dont Joseph Howe, forment le premier gouvernement responsable de l'Empire britannique. Cette année-là, les réformateurs avec, à leur tête, Robert Baldwin et Louis H. La Fontaine, créent un ministère responsable dans la Province unie du Canada. Plus tard, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador adoptent le même système.

Le Rapport Durham est controversé, car il recommande d'assimiler la population canadienne-française par l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada. Durham devient ainsi un personnage détesté des Canadiens français. On considère toutefois son rapport comme déterminant dans le développement de la démocratie canadienne et dans l'obtention de son autonomie politique, surtout grâce à son appui au gouvernement responsable.

La fin du Bas-Canada

Les rébellions des patriotes en 1837 et en 1838 et le Rapport Durham persuadent le gouvernement de Londres de créer un nouveau cadre institutionnel : l'union du Haut et du Bas-Canada. C'est la fin d'une ère et la fin du rêve des patriotes de créer une république.

Ce projet renaît sans cesse, mais s'estompe de plus en plus.

Le Canton de Potton a participé à cette quête de liberté en élisant des députés favorables aux idées du Parti patriote. Plus de 180 ans plus tard, que reste-t-il de cette époque? Une

avancée démocratique essentielle : la mise en place de gouvernements responsables devant les citoyens.

Bien que Potton ait été peu touché par cette rébellion, plusieurs citoyens, dont des députés, soutenaient les idées des patriotes comme la reconnaissance d'un gouvernement responsable.

J'ai retracé trois articles qui soulignent ces événements et qui sont reproduits dans le présent numéro :

- *The troubles in Potton* de Audrey Martin McCaw⁹.
- *The Capture of Wolfred Nelson in the Rebellion of 1837* by M.G. Peters¹⁰.
- *"Hunters' Lodges " in Potton and Bolton, and the Rebellion of 1837-1838*, by Matthew F. Farfan¹¹.

Pour ceux qui voudraient revivre en détail cette période, je recommande la lecture des volumes 11 et 12 de *Nos racines - l'histoire vivante de Québécois*¹².

Notes

1. Wikipédia. *Quinzième législature du Bas-Canada*.
2. Lemieux, Frédéric. *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, Les publications du Québec, 3^e éd., p. 350.
3. Lemieux, op. cit., p. 189.
4. Lemieux, op. cit., p. 177. Relire *Histoire Potton History*, volume 6 – numéro 1, page 37 qui présente sa biographie.
5. Voir le site encyclopediecanadienne.ca : *Doric Club et Fils de la Liberté*.
6. Lemieux, op.cit., p. 12. Pour une biographie extensive, voir Buckner, Phillip. Acheson, Archibald, 2^e comte de Gosford, *Dictionnaire biographique du Canada*, volume VII (1836-1850), www.biographie.ca/bio/acheson.
7. Wikipédia. *John Colborne*.

8. Wikipédia. *1st Earl of Durham John Lambton*.
9. McCaw , Audrey Martin. *The Troubles in Potton, Yesterdays of Brome County – Volume Four*, The Brome County Historical Society, Knowlton, Quebec, 1980, pages 28-36.
10. Peters, M.G. *The Capture of Wolfred Nelson in The Rebellion of 1837, Yesterdays of Brome County*, Volume VIII, Brome County Historical Society, Knowlton, 1991, pages 34 and 39.
11. Farfan, Matthew F. *"Hunters' Lodges in Potton and Bolton, and the Rebellion of 1837-1838, Yesterdays of Brome County*, Volume VIII, Brome County Historical Society, Knowlton, 1991, pages 40 to 43.
12. Lacoursière, Jacques et Hélène-Andrée Bizier. *Nos racines - l'histoire vivante de Québécois*, volume 11, Un peuple en révolte, Laffont Canada, 1980, pages 1201-1320 et volume 12, Une race à bannir pages 1321-1420.

Remarque

Cette chronique est ma dernière. Je laisse à d'autres le soin de poursuivre l'histoire de notre démocratie, toujours vivante, tant au niveau municipal que provincial et fédéral.

Merci.

Prix du patrimoine 2017



**À Jean-Louis Bertrand,
pour sa contribution
exceptionnelle à la
gestion de l'Association
du patrimoine de
Potton et à la
promotion du
patrimoine de Potton,
particulièrement de son
histoire**